



CP 22 - 3972 Miège

PLAN D'ETUDE CADRE

EMNC-025

Ce document fait état du plan d'étude cadre (PEC) mis en place à l'EMNC et appliqué en concordance avec les filières de formation amateur et professionnelle (HEM).

Avalisé par son Comité en séance du 22.04.2008

PEC EMNC – section non professionnelle

Solfège		Instrumental	
Degré	Durée (hebdomadaire)	Degré	Durée (hebdomadaire)
Rythmique J-Dalcroze (initiation)	2 ans (45'/sem)	Préparatoire (jusqu'en 1 ^{ère} primaire inclus)	2 ans (30'/sem)
Solfège I (élémentaire 1-2-3-4)	4 ans (45'/sem)	Instrumental I (élémentaire 1-2-3-4)	4 ans (30'/sem)
Solfège II (moyen 1-2-3)	3 ans (45'/sem)	Instrumental II (moyen 1-2-3)	3 ans (45'/sem)
Solfège III ⁱⁱⁱ⁾ (secondaire 1-2-3)	3 ans (45'/sem)	Instrumental III (secondaire 1-2-3)	3 ans (60'/sem)

Certificat de fin d'études amateur (solfège / instrument) ⁱ⁾

Fin du cursus de formation académique

Classes libres ⁱⁱⁱ⁾

(offert à l'EMNC, sans solfège ni examens)

▲ OU ▼

Classes professionnelles (HEM) ⁱⁱ⁾

(par le biais d'un Conservatoire cantonal)

Examen d'entrée en classe préprofessionnelle d'un conservatoire



Etudes préprofessionnelles (2 ans)

Concours d'admission en classe professionnelle HEM



Suite des études professionnelles (HEM)

Remarques :

- i. Pour obtenir le certificat de fin d'études amateur à l'instrument, il faut avoir au préalable obtenu le certificat de solfège.
- ii. Pour les élèves désireux de rejoindre la section professionnelle, l'évaluation a lieu entre durant le degré Secondaire et peut varier d'un élève à l'autre.
- iii. Les classes libres sont accessibles une fois le niveau moyen 2 acquis.

C h r o n o l o g i e